

Postulat «*Pour une politique antiraciste forte et durable*»

Comme l'ont récemment dénoncé des expert·e·s de l'ONU, la Suisse n'échappe pas au racisme systémique¹. Plus largement, leur rapport montre que le racisme anti-noir est encore minimisé ou attribué à la susceptibilité de ses victimes. Ce groupe de travail se dit « préoccupé par la prévalence de la discrimination raciale et par la situation relative aux droits humains des personnes d'ascendance africaine en Suisse». Il a également «observé que le cadre normatif et institutionnel pour remédier aux actes et aux omissions racialisés était inadapté»². Il enjoint les autorités à prendre conscience du caractère structurel du racisme. Malgré un certain déni de la Confédération à ce sujet, l'ambassadeur suisse à l'ONU reconnaît que «le racisme et la discrimination raciale, y compris à l'égard des personnes africaines, sont (toutefois) des problèmes auxquels il faut s'attaquer d'urgence»³.

Il faut rappeler que la problématique du racisme touche les personnes afro-descendantes, qu'elles soient nées en Afrique, ou vivant en Europe depuis plusieurs générations. Elle touche également les personnes non blanches et/ou n'appartenant pas à la culture chrétienne (racisme anti-asiatique, islamophobie et antisémitisme notamment).

À Nyon, une prise de conscience sur le caractère systémique du racisme a émergé. En effet, à l'occasion de la semaine contre le racisme, la problématique du racisme systémique sera abordée par le biais d'activités proposées à la population. Elles permettront, pour celles et ceux qui ne vivent pas le racisme car n'étant pas concerné·e·s, de mieux comprendre que ce phénomène déborde le cadre de l'individu et concerne à la fois la société dans son entier mais aussi les institutions.

Cette prise de conscience doit être soutenue et accompagnée. Le présent postulat a donc pour objet de proposer que la Ville de Nyon rejoigne l'ECCAR⁴ (*European Coalition of Cities Against Racism* - Coalition de Villes Européennes contre le Racisme), initiative lancée par l'UNESCO en 2004 pour établir un réseau de villes intéressées par l'échange d'expériences afin d'améliorer leurs politiques de lutte contre le racisme, la discrimination et la xénophobie⁵. 6 villes suisses ont choisi de rejoindre ce réseau : Bâle, Berne, Lausanne, Lucerne, Saint-Gall et Zürich. Nous souhaitons donc que Nyon soit la prochaine ville suisse à rejoindre l'ECCAR. Nous pourrions ainsi contribuer à soutenir la lutte contre le racisme et à faire en sorte que notre ville devienne un lieu plus inclusif et plus équitable. En effet, cette lutte est essentielle. Une politique antiraciste pourrait avoir des effets positifs à plusieurs niveaux. Elle peut :

— aider à promouvoir l'**égalité des chances** pour tou·te·s les habitant·e·s de la ville, quels que soient leur(s) origine(s) ou leur religion.

1 <https://www.letemps.ch/suisse/experts-onusiens-denoncent-un-racisme-systemique-suisse>

2 https://www.humanrights.ch/cms/upload/pdf/2022/220324_WGEPAD-CH-2022-01-26-FR.pdf

3 <https://www.ungeneva.org/fr/news-media/news/2022/10/suisse-des-experts-de-lonu-denoncent-un-profilage-racial-de-la-part-des>

4 <https://www.eccar.info/fr>

5 <https://www.eccar.info/fr/bienvenue-leccar>

Postulat «Pour une politique antiraciste forte et durable»

— contribuer à la **justice sociale** en luttant contre les discriminations raciales et en veillant à ce que tou-te-s les habitant-e-s de la ville aient accès aux mêmes opportunités et aux mêmes protections.

— aider à réduire le stress et les problèmes de **santé mentale** liés à la discrimination raciale, sachant l'impact négatif que cela peut avoir sur la santé mentale des individus et des communautés touchées.

— favoriser l'**intégration** des différentes communautés de la ville en promouvant le respect et la compréhension mutuelle. Cela peut contribuer à renforcer la coopération et la solidarité entre les habitant-e-s de la ville. Il faut noter ici l'importance du travail effectué par l'association « Le lieu-dit » en faveur de l'intégration.

— donner l'**exemple** pour d'autres collectivités et contribuer à la lutte contre le racisme à l'échelle nationale et internationale.

Concrètement, l'ECCAR propose aux municipalités un **plan d'action en 10 points**⁶ :

1. **Pour un renforcement de la vigilance contre le racisme** : Mettre en place un réseau de monitoring, de vigilance et de solidarité contre le racisme au niveau de la municipalité.

2. **Évaluer le racisme et la discrimination et observer les politiques municipales** : Initier ou développer davantage la collecte de données sur le racisme et la discrimination, établir des objectifs réalisables et mettre en place des indicateurs communs afin d'évaluer l'impact des politiques publiques.

3. **Pour un meilleur soutien aux victimes du racisme et de la discrimination** : Soutenir les victimes du racisme et de la discrimination et contribuer à renforcer leurs capacités de défense.

4. **Pour une meilleure information et participation des habitants** : Assurer, par le biais d'une approche participative, notamment par des consultations, une meilleure information des habitant-e-s de la ville sur leurs droits et leurs devoirs, sur les moyens de protection et les recours légaux et sur les risques encourus pour un acte ou un comportement raciste.

5. **La ville comme promoteur actif des pratiques équitables** : Faciliter les pratiques équitables en emploi et promouvoir la diversité dans le marché du travail en exerçant le pouvoir discrétionnaire des autorités municipales.

6. **La ville comme promoteur du programme d'équité en matière d'emploi et de service** : La ville s'engage à assurer l'égalité des chances en tant qu'employeur et fournir un service équitable. Elle s'engage à assurer le monitoring, la formation et le développement nécessaires pour atteindre cet objectif.

7. **Pour l'accès équitable au logement** : Renforcer, par une politique volontariste, la lutte contre les discriminations dans l'accès au logement au sein de la municipalité.

8. **Œuvrer contre le racisme et la discrimination par le biais de l'éducation** : Renforcer les mesures contre la discrimination dans l'accès à, et la jouissance de toutes les formes

6 *Plan d'action en 10 points. Dix engagements pour lutter concrètement contre le racisme en ville*

Postulat «Pour une politique antiraciste forte et durable»

d'éducation ; et promouvoir l'enseignement de la tolérance mutuelle, de la compréhension mutuelle et du dialogue interculturel.

9. **Promouvoir la diversité culturelle** : Assurer une représentation et une promotion équitables de la diversité des expressions et des patrimoines culturels des habitants dans les programmes culturels, dans la mémoire collective et dans l'espace public municipal ; et promouvoir l'interculturalité dans la vie municipale.

10. Soutenir ou établir les mécanismes pour **traiter les crimes de haine et pour gérer les conflits**.

La Ville de Nyon a déjà engagé plusieurs actions qui répondent à certains des points mentionnés. Néanmoins, il est nécessaire d'inscrire la lutte contre les discriminations dans un plan d'action durable. Cette série d'engagements apparaît ainsi comme une très bonne base pour adopter une stratégie d'action adaptée au contexte de la ville de Nyon et constitue un bon canevas pour permettre une réflexion critique et constructive :

Le plan d'action ECCAR fournit un cadre étendu, applicable aux grandes ainsi qu'aux petites villes. Il peut être utilisé soit dans un large champ d'action, soit être utilisé afin de se concentrer sur des points clés. Il peut être adapté aux questions urgentes et prioritaires rencontrées par une ville. Les engagements portent sur des sujets ne relevant pas seulement du pouvoir politique d'une ville. Mais il est recommandé d'utiliser le plan d'action en 10 points comme un programme transversal où les différents services de la ville travaillent ensemble. Ce travail doit être basé sur la réflexion et l'expérience des professionnels qui collaborent à son exécution, ainsi qu'avec la participation active et engagée de la société civile.⁷

Afin de mettre en œuvre une politique antiraciste forte et durable, nous demandons à la Municipalité d'étudier la possibilité de rejoindre l'ECCAR — Coalition de Villes Européennes contre le Racisme.

À défaut de pouvoir rejoindre cette coalition, nous demandons *a minima* à la Municipalité de présenter une feuille de route s'inspirant du plan d'action de l'ECCAR en indiquant les mesures concrètes qui pourraient être mises en place.

Au nom du parti socialiste,

Ilithyia Gennai

signataires :

Le groupe PS, Marius Diserens, Alexandre Dupuis, Mathieu Farine, Even Kiefer, Pierre Patelli

⁷ <https://www.eccar.info/fr/la-boite-outils-pour-legalite>